

### La formation en résumé

Un dirigeant dispose de pouvoirs importants. Cela l'expose, tout au long de son activité à être considéré comme responsable de dommages subis par l'entreprise ou en son sein. Sa responsabilité civile ou pénale peut alors être engagée

#### Objectifs :

- Identifier les différentes obligations liées au statut de dirigeant et les situations pouvant engager sa responsabilité civile ou pénale
- Prendre conscience des risques encourus par le dirigeant dans le cadre de l'exercice de ses fonctions
- Mettre en oeuvre des moyens pour limiter la responsabilité du chef d'entreprise

#### Participants :

Dirigeants, gérants, responsables de sites

#### Prérequis :

- Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

### Le programme

Maîtriser les définitions et notions fondamentales de la responsabilité civile et pénale

- Distinguer les notions de responsabilité civile et de responsabilité pénale
- Repérer les spécificités du statut du dirigeant

Reconnaître les risques de responsabilité civile

La responsabilité civile des dirigeants à l'égard des tiers

- Le dirigeant n'a pas agi en qualité d'organe social
- La commission intentionnelle d'une infraction
- La faute séparable des fonctions

La responsabilité civile du chef d'entreprise envers la société ou les associés

- La violation des dispositions légales, réglementaires ou statutaires
- Les fautes de gestion

Le cas spécifique des procédures collectives

- procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire

Reconnaître les risques de responsabilité pénale

La responsabilité dans les infractions financières et économiques

La responsabilité dans les infractions liées au droit du travail

La responsabilité dans les délits involontaires

Les situations où le mandataire social peut être mis en cause

Cas particulier : l'abus de biens sociaux

Prévenir les condamnations : repérer les incidences

**560 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)



1 jour (7 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Repreneur d'Entreprise  
Cycle : Institut Consulaire du Dirigeant

### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 27/05
- 18/11

Marseille - 04 91 14 26 90

Sessions à venir - Nous contacter

## Mettre en place des délégations de pouvoirs adaptées

- La pratique de la délégation de responsabilité et les acteurs concernés
- Les conditions d'admission
- Les avantages et effets
- La jurisprudence restrictive de la Cour de Cassation

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.  
Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises. Salles de formation équipées pour une pédagogie active

Suivi de l'exécution et appréciation des résultats :

Cette formation donne lieu à une évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur. Cette formation donne lieu à une évaluation des acquis uniquement dans le cadre d'une certification.

Nombre de stagiaires : 3 à 10. Animateur/formateur : nom et parcours disponibles sur simple demande